



Blain, le 2 février 2016

Madame la Ministre
MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU
DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE
L'ÉNERGIE
HOTEL DE ROQUELAURE
246, BOULEVARD SAINT-GERMAIN
75007 PARIS

SA/VdB/LA

Madame la Ministre,

Comme vous le savez, la Commission « Mobilité 21 » a évalué les conditions de mise en œuvre des projets inscrits au SNIT et fourni un rapport, mettant en perspective les différents types de besoin du système de transport français : pérennisation de notre patrimoine, amélioration de la qualité de service au quotidien, traitement des enjeux de saturation, extension des infrastructures existantes...

Sur la base de ce rapport, le gouvernement a fait le choix d'une amélioration, entre autres modes de transport, du réseau routier en regard des engagements de la France en matière d'environnement et de Développement Durable.

Depuis de nombreuses années, la ville de Blain en Loire-Atlantique se trouve au carrefour d'un réseau routier particulièrement dense impactant lourdement notre cité. En 2013, Monsieur Christian de Lavernée, Préfet de Région nous confirmait la réalisation d'une étude d'opportunité pilotée à la fois par le Département et l'État afin d'instruire des scénarios d'aménagement de la RN 171 et notamment du tronçon qui nous intéresse la Grigonnais – Bouvron.

Nous étions alors en droit d'espérer des propositions d'aménagement et de modernisation de cet axe à suivre par la DREAL en 2014. Or il n'en a rien été, aussi face au silence institutionnel sur ce sujet, l'association Blain Contournement a saisi la Municipalité afin que celle-ci appuie la poursuite de cette étude dans les meilleurs délais.

Nous apprenons en ce début d'année la reprise de l'instruction par les services de l'État, et nous nous en félicitons. Les nuisances supportées par la population deviennent insupportables tant au niveau du bruit, de la pollution engendrée que de l'insécurité et des embouteillages incessants qui exaspèrent nos concitoyens.

Les riverains et l'ensemble des acteurs du territoire attendent de cet aménagement un frein drastique des nuisances routières, une sécurisation des déplacements doux (piétons et cyclistes), un désenclavement de notre Commune, une fluidification du trafic des marchandises afin de favoriser le développement du Pays de Blain et de la région du nord du département.

En conséquence, Madame la Ministre, nous vous adressons cette pétition qui a recueilli plus de 1600 signatures et qui vient confirmer notre exaspération face à cette situation. Vous trouverez également joint à ce courrier un ensemble de documents appuyant et illustrant notre demande. Nous connaissons votre attachement à la défense de l'environnement et votre sensibilité au devenir et à la qualité de vie des communes rurales, raisons pour lesquelles nous comptons sur votre soutien et votre engagement dans l'instruction de cette étude.

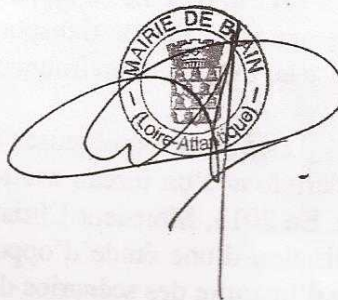
En vous remerciant de l'intérêt que vous porterez à ce dossier,

Nous vous prions de croire Madame la Ministre, à l'assurance de notre considération distinguée.

Serge BOUCARD
*Président de l'association
Blain contournement*

Jean-Michel BUF
*Maire de Blain
Conseiller régional des Pays de la Loire*


BLAIN-CONTOURNEMENT
35, Bd de la Résistance
44130 BLAIN
Tél. : 02 40 51 72 90
blain.contournement@gmail.com



P.J. : courriers de la Préfecture, Pétition et Clé USB Blain Contournement.

Copie à M. Alain VIDALIES, Secrétaire d'État chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche, auprès de la ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie.